

main-d'œuvre spécialisée et en artisans sont à peu près remplis à la fin de l'année financière.

*Formation dans l'industrie.*—L'inscription totale aux classes à temps continu, préparatoires à l'emploi, durant l'année est de 2,791 hommes et de 1,262 femmes. Tous les cours à temps discontinu pour les personnes employées consistent principalement en instructions théoriques et en travail de classe sur des sujets techniques. L'inscription totale est de 3,950 hommes et 1,061 femmes. Dans les écoles à temps continu, maintenues aux usines par l'industrie, l'inscription totale est de 3,629 hommes et 5,615 femmes. Un intérêt grandissant se manifeste à l'égard des cours intensifs de formation pour contremaîtres et surveillants dans l'industrie; ces cours comportent l'initiation au travail, la régie administrative, la méthodologie du travail et la sécurité au travail. L'inscription globale durant l'année est de 30,192.

*Formation pour les forces armées.*—La formation de mécaniciens au sol et les cours préparatoires au vol pour le C.A.R.C. sont discontinués avant le 31 mars 1945. Le nombre de personnes formées est de 5,409 durant l'année. La nature et la durée de ces cours suivent de près ceux des années précédentes.

L'inscription globale au cours pour l'Armée est de 9,860 durant l'année. Les cours consistent pour la plupart en un programme de trois mois, portant sur une grande variété de métiers propres à l'Armée, et en un cours un peu plus long pour les soldats-commis et les commis-sténographes.

L'inscription d'artisans marins pendant l'année atteint 2,176, y compris des artificiers de chambres à moteur, des ajusteurs de moteurs, des cuisiniers et des marins-commis.

*Formation de rétablissement pour le personnel démobilisé des forces armées.*—Ce genre de formation prend plus d'ampleur à mesure qu'augmente le personnel licencié de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation. A la demande du Ministère des Affaires des anciens combattants, l'organisme de la formation professionnelle au Canada est chargé de fournir aux anciens combattants non seulement toute la formation professionnelle, mais aussi des cours préparatoires à l'immatriculation, permettant à un ancien combattant de s'inscrire à une université ou de s'adonner à certains métiers. L'inscription totale au cours de l'année est de 5,667 hommes et 1,123 femmes.

En vue d'assurer cette formation, des centres spéciaux sont fondés; des édifices et du matériel sont mobilisés. Ces centres servent exclusivement aux militaires démobilisés. En plus, certaines écoles professionnelles municipales et provinciales sont utilisées, ainsi que diverses écoles professionnelles privées et divers collèges commerciaux. Tous les étudiants sont payés par le Ministère des Affaires des anciens combattants; les célibataires reçoivent \$60 par mois et les hommes mariés, \$80 par mois, plus des allocations pour enfants à charge.

Pour préparer les anciens combattants au grand nombre d'occupations spécialisées et semi-spécialisées, dans les établissements industriels et commerciaux qui ne se prêtent pas à la formation préparatoire à l'emploi dans une école, un programme de formation sur place dans l'industrie est établi. Des représentants spéciaux sollicitent systématiquement les employeurs en vue d'assurer aux anciens combattants, hommes et femmes, des facilités de formation sur place. La durée de la période de formation varie selon le degré d'habileté requise pour chaque emploi, l'expérience antérieure de l'étudiant ou de l'étudiante, de ses dispositions et de ses aptitudes à apprendre. Des contrats individuels pourvoient à une rémunération déterminée, hebdomadaire ou mensuelle. L'employeur paye l'étudiant d'après la valeur de ses services et la différence est comblée par le Ministère des Affaires des anciens combat-